

Madame Anne CHALONS
FNAPOG
2 Allée des Raisins
11160 Caunes-Minervois

aux

ONACVG

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

C'est en tant que Présidente de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre que je me permets de vous adresser nos doléances pour le - « Grand Débat National » - afin que vous puissiez les faire remonter auprès du Président National, Monsieur Emmanuel Macron.

En tant que Pupilles de la Nation des conflits de 14/18, 39/45, Indochine et Algérie, nous sommes actuellement âgés entre 65 -95 ans.

Suite aux deux décrets de 2000 et 2004, permettant à certains Pupilles de la Nation d'obtenir une pension à vie, un grand nombre de Pupilles de la Nation dont les parents ont été reconnus -« Morts pour la France » -, se sont sentis discriminés et rejetés par la Nation.

Madame Geneviève Darrieussecq nous parle de l'ONACVG comme d'une institution ayant aidé tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, hélas, beaucoup d'entre nous ignorent complètement l'existence de celle-ci, surtout s'ils ne sont pas affiliés à une association de Pupilles de la Nation.

De ce fait nous réclamons deux choses : (cf.les documents joints)

- D'une part le recensement réel par l'ONACVG ou les Préfectures, de tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre encore en vie, afin que le Gouvernement et le Ministère de la Défense n'invoquent plus la somme de 1 ou 2 milliards d'Euros en tant qu'indemnités à nous accorder, car la somme réelle actuellement serait de l'ordre de 350 millions d'euros par an.

- D'autre part en cas de refus, une révision de nos retraites nous permettant de terminer notre vie dignement sans être abandonnés ou oubliés dans des EHPAD MOUROIR, car nous n'avons pas les moyens d'accéder à des Maisons de Retraite décentes.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, vous devez connaître nos problèmes, nos parents sont MORTS pour la France, pour la défendre et lui permettre de reconquérir sa LIBERTÉ, nous demandons donc, que notre patrie applique **ses** trois symboles Républicains qui sont :

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

envers nous.

Vous remerciant pour l'attention portée à ce courrier de doléances, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Anne CHALONS
Présidente Nationale de la FNAPOG
Officier de la Légion d'Honneur

P/J : Recensement des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre
Nos retraites
Qui sommes- nous ?



**Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et
Orphelins de Guerre
de tous les conflits**

« Qui sont les perdants de ce pays » ????

Au dire des médias, des économistes, et des politologues..... « LES RETRAITÉS » sont les plus grands perdants dans notre pays.... !!!

C'est on ne peut plus juste, puisque c'est dans cette catégorie de Français, que se retrouve la totalité des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre. Ils sont : les victimes des conflits 14/18 – 39/45 - Indochine -Algérie .

Ils ont donné à la France leur seul soutien parfois les deux.

La France les a abandonnés, oubliés, et souvent ignorés !!!!!

Ces abandonnés, ces oubliés de leur pays, ces laissés pour compte n'ont rien de plus que les autres anciens de cette génération. Eux n'ont pourtant pas pu faire de longues études, contraints de remplacer les absents pour aider à redresser une France agonisante.

La mort de leur(s) parent(s), les a profondément handicapés tout au long de leur vie.

Ce sacrifice ne leur a valu aucun régime de faveur, aucun cadeau, aucun remerciement de la Nation.

Lorsqu'un avantage existait et il y en a eu quelque uns, Personne ne les a informé de leur existence.

Comme tous les retraités, ces anciens « post guerres » sont tous concernés par les revendications défendues sur les ronds-points par les « Gilets Jaunes »

- Besoin d'aide et de soutien à domicile (car bien trop insuffisant)
- Problème de logement (loyer trop cher, logement vétuste, ou isolé) etc..
- Logements dans des quartiers sensibles manque de sécurité
- Problèmes de transport insuffisants, ou inexistant, horaires inadaptés à leur âge
- Désertification de leur village perte des services publics poste etc..)
- Eloignement des magasins, des médecins généralistes des services hospitaliers

Ces plaintes qui font la une de tous les débats actuels, sont les nôtres. Les anciens les plus concernés ont 80 ans et plus. Ils sont les enfants des grandes GUERRES

Suite aux deux décrets qui ont largement indemnisé certains pupilles et créé une discrimination particulièrement injuste entre les orphelins, nous demandons le soutien des élus de tous bords pour nous aider à vivre dignement. C'est la moindre RÉPARATION due à ces retraités qui ont tant donné sans aucune contre partie.

L'injustice créée par le ministère de la défense et le secrétariat d'état aux anciens combattants victimes de guerre, est pour les orphelins pupilles de la nation et pour de nombreux élus qui les soutiennent, inexplicable et profondément injuste. Notre bataille n'est pas de demander plus que les autres retraités.

Il est juste d'exiger, pour ceux qui ont souffert de la perte d'un parent parfois des deux, l'application de notre belle devise « ÉGALITÉ » pour RÉPARER.

Anne CHALONS
Présidente Nationale

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre
2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)
Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658
Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27

secretariat@fnapog.fr
www.fnapog.fr



Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et
Orphelins de Guerre
de tous les conflits

RECENSEMENT DES PUPILLES DE LA NATION – ORPHELINS DE GUERRE

Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre des conflits : 14/18, 39/45, Indochine et Algérie, nous demandons un recensement actualisé 2019 de ceux qui sont encore en vie.

Il nous semble complètement illogique que le Gouvernement actuel soit toujours sans connaître le nombre de Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (actuellement âgés entre 65-95 ans).

Nous demandons une RECONNAISSANCE suite aux décrets de 2000 et 2004, qui ont permis à certains Pupilles de la Nation d'obtenir une pension à vie. Mais ces décrets ont discriminé un grand nombre de Pupilles de la Nation dont les parents ont été reconnus « **morts pour la France** » lors de ces conflits. Ces Pupilles de la Nation ont été complètement rejetés, ignorés et abandonnés par les Gouvernements qui se sont succédés.

Pourquoi ce recensement :

Parce que lors des projets de loi déposés par les députés qui nous soutiennent (plus de 30 projets de loi) concernant notre demande de reconnaissance les réponses depuis 2004 sont : l'Etat ne dispose pas d'un ou de deux milliards pour les indemniser, ils sont trop nombreux !!!

Lorsque nous demandons à l'ONACVG le nombre de Pupilles de la Nation recensés : AUCUNE réponse ne nous est donnée, **ce recensement n'a jamais été fait !!!**

Actuellement nous serions au maximum 50 000 Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre concernant ces 4 conflits lors desquels nos parents ont combattu sans être militaire de carrière, mais simple soldat, obligés d'aller au combat pour défendre avec ferveur la France qu'ils aimaient et qu'ils voulaient LIBRE.

L'indemnisation annuelle de ces 50 000 Pupilles serait aux alentours de 350 millions, bien loin des 1 ou 2 milliards annoncés.

ALORS NOUS DEMANDONS A MADAME GENEVIEVE DARRIEUSSECQ, SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DE LA MINISTRE DE LA DEFENSE, ACTUELLEMENT PRESIDENTE DE L'ONACVG, DE DEMANDER A CHAQUE PREFECTURE LE RECENSEMENT DES PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE DE CES QUATRE CONFLITS.

Ce recensement permettrait à chacun de ces Pupilles de la Nation de terminer leur vie décentement.

Anne Chalons

Présidente Nationale

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre
2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)
Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658
Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27

secretariat@fnapog.fr
www.fnapog.fr



**Fédération Nationale Autonome
des Pupilles de la nation et
Orphelins de Guerre
de tous les conflits**

CITOYENNETÉ ET JUSTICE SOCIALE

Parce que nous sommes détenteurs d'une part de la Mémoire de notre Histoire,

Pour que les générations à venir se souviennent et honorent ces trois mots si chers à notre Patrie

Liberté, Egalité, Fraternité

Nous les Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre de tous les conflits dont les Pères ont payé cette devise de leur sang, de leurs souffrances, de leurs blessures, et continuent à le payer au service de la Patrie,

Nous demandons la gratuité des entrées dans les Musées, l'accès gratuit dans les lieux historiques!

Sur présentation de notre carte d'Orphelin de Guerre ou de Pupille de la Nation délivrée par les ONAC VG!

Nombre d'entre nous ne peuvent entreprendre un pèlerinage sur les tombes de nos parents, ne sachant où se trouvent leurs corps, trop âgés désormais pour entreprendre de longs voyages ou poursuivre de vaines recherches!

Nous demandons à l'ÉTAT, notre protecteur de par la loi sur l'adoption de nous accorder ce droit de GRATUITÉ !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Chalons', with a long horizontal stroke extending to the right.

Anne Chalons

Présidente Nationale

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre
2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)

Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658

Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27

secretariat@fnapog.fr

www.fnapog.fr



**Fédération Nationale
Autonome
des Pupilles de la nation et
Orphelins de Guerre
de tous les conflits**

Nos retraites

Nés entre 1914 et 1980 environ, nous sommes les enfants des « Morts pour la France » des 3 grands conflits orchestrés avec la France, par les nations du monde.

Ces guerres meurtrières, nous ont privés de notre soutien de famille.

Par jugement des tribunaux, l'Etat est devenu notre tuteur, en remplacement de notre père. Il a versé à l'orphelinat, aux grands parents qui souvent nous accueillèrent ou à nos mères veuves de guerre, une toute petite pension pour subvenir à nos besoins.

En fonction des époques nos vies ont été plus ou moins difficiles. Nos mères et nous même avons dû travailler dur en ces périodes au cours desquelles les conflits se sont succédés. Petits bagages intellectuels, peu de formation etc....tel était le lot de la majorité d'entre nous.

Ces situations précaires de petits emplois en petits emplois, ont encore pénalisé nombre d'entre nous lors de la retraite.

La multitude de caisses ont, au moment du calcul, appliqué le principe des pénalités.

Nombreux sont les pupilles qui de ce fait, perçoivent en fin de carrière, tout en ayant travaillé toute leur vie, une pension de misère.

Cette pension ne leur permet pas de vivre décemment, encore moins d'envisager d'entrer dans un foyer, une EHPAD.

Ils restent seuls isolés, cachant leur condition qu'ils trouvent dégradante humiliante après avoir tant donné à leur Pays.

Nous savons que le système des retraites va être revu mais rien ne rattrapera les retraites des anciens qui ont, par nécessité et obligation, dû travailler dans des métiers dépendants de caisses de retraites différentes. EX : retraite de la fonction publique, puis privé AGIRC ou ARCO, puis libéral etc...

Nous vous disons, Monsieur le Président de La république, Mesdames, Messieurs :

Que la France nous a pris notre parent voire les deux !

Que la France donc son peuple et ses décideurs sont au regard de leurs erreurs, Nos obligés !

Que la discrimination faite entre nous avec les avantages accordés à certains n'est pas juste !

Qu'au seuil de notre vie nous avons droit à une retraite décente bien méritée suite aux souffrances endurées par nombre d'entre nous dans l'enfance, au travail, et dans leur vie souvent brisée.

Alors : Que la France fasse son devoir envers nous puisqu'elle est notre TUTRICE !!!

**Anne Chalons
Présidente Nationale**

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre
2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)

Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658

Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27

secretariat@fnapog.fr

www.fnapog.fr